

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT



23 mai 2020

Bonjour à tous les membres de l'APCLV!

Le printemps 2020 restera toujours marqué dans nos mémoires comme une période extrêmement spéciale, qui chamboule tous les aspects de nos vies. La COVID19 a forcé le monde entier à restreindre au maximum les activités personnelles, sociales et même économiques en prescrivant la quarantaine, le confinement, les fermetures d'entreprises et de territoires depuis la mi-mars. Par contre, depuis quelques semaines, le gouvernement a amorcé un déconfinement graduel en réouvrant certains secteurs d'activités et nous attendons avec impatience la réouverture des campings.

Récemment, Camping Québec a préparé un *Guide d'opération d'un terrain de camping en contexte de pandémie de coronavirus*, document confidentiel distribué aux exploitants de terrains de camping, qu'il utilise auprès du gouvernement pour démontrer les mesures qui peuvent être prises par les exploitants de camping lors de la réouverture des campings. Au camping Lac Vert, nous avons reçu ce document et nous nous préparons, comme suggéré dans le guide, à faire certains réaménagements pour faciliter la bonne marche du camping après l'annonce de la réouverture.

**QUAND LE GOUVERNEMENT ANNONCERA LA RÉOUVERTURE DES CAMPINGS, NOUS SERONS PRÊTS ET NOUS VOUS AVISERONS AUSSITÔT PAR COURRIEL**

L'APCLV et Camping Lac Vert ont fourni aux autorités les informations concernant les snowbirds présents sur le site et toutes les informations pour confirmer que le camping est complètement fermé aux autres campeurs et pour les entrepreneurs voulant effectuer tout travail. Nous vous prions donc de ne pas vous présenter au camping FERMÉ jusqu'à l'annonce de la réouverture par le gouvernement du Québec.

Lors de la réouverture, il sera primordial de limiter les contacts entre les clients/campeurs et d'exercer des mesures d'hygiène et de distanciation sociale extrêmement strictes. Voici donc quelques mesures exigées en cas de réouverture et les réaménagements nécessaires :

## ACCUEIL / DÉPANNEUR

Pour limiter les contacts entre employés et clients, des repères indiquant la distance de deux mètres à respecter sont installés et il est recommandé que le personnel et les clients portent le masque. Les objets et surfaces fréquemment touchés seront nettoyés avec de l'eau et du savon pour ensuite être désinfectés avec un produit désinfectant.

## PAIEMENT

Afin d'éviter au maximum la manipulation de papier et le transfert d'argent, toute la facturation de la part de l'APCLV, soit les frais communs, les frais d'électricité, les frais de quais et d'enclos, sera envoyée par courriel et le paiement devra se faire par transfert *Interac*. Les transactions au dépanneur pour l'achat d'items ou de bois devraient aussi se faire par carte de débit ou de crédit en utilisant une machine qui doit être désinfectée après chaque utilisation.

## BLOCS SANITAIRES, STATION DE VIDANGE

Puisque les clients du camping Lac Vert sont tous propriétaires ou locataires saisonniers et que les installations permettent l'autonomie, incluant l'eau, la toilette et la douche, les installations sanitaires publiques (toilettes, douches, buanderie) seront fermées pour la saison 2020.

## SALLE COMMUNAUTAIRE

Selon les mesures gouvernementales en vigueur actuellement, l'ouverture des salles communautaires et des terrasses n'est pas autorisée en 2020.

## PLAGE

En tenant compte des mesures de distanciation sociale et l'interdiction de rassemblements et du fait que l'ouverture des terrasses n'est pas autorisée, la plage sera fermée (à moins d'avis gouvernemental contraire). Il est à noter que les piscines sont strictement interdites sur les terrains (règlement 25.6 APCLV).

## AIRES DE LOISIRS

En tenant compte des mesures de distanciation sociale et l'interdiction de rassemblements et du fait que l'ouverture des terrasses n'est pas autorisée, les aires de jeux pour enfants dans les parcs avant et arrière seront fermées et barricadées. Par contre, les aires de jeux où on peut pratiquer la distanciation sociale et où on peut utiliser son propre équipement seront ouvertes, soit les aires de jeux de pickleball, de shuffleboard et de pétanque.

## LIEUX ACCESSIBLES ET NON ACCESSIBLES

Des affiches indiquant que les services sont fermés ou indiquant les recommandations gouvernementales seront placées aux endroits opportuns, par exemple aux aires de jeux, à la plage, etc.

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

Les rassemblements intérieurs et extérieurs sont permis sous certaines conditions très restreintes, et les activités de loisirs et de bingo du camping Lac Vert sont annulées en 2020 (à moins d'avis gouvernemental contraire).

## GROUPE ET VISITEURS

En vue des mesures de distanciation physique et de restrictions importantes des rassemblements, il est strictement défendu de louer des terrains/installations pour moins d'une saison (règlement 10.6 APCLV et Contrat de location – Emplacement de camping et/ou installation APCLV). Il est aussi recommandé de restreindre les visiteurs personnels.

Nous vous invitons à nous faire part de vos questions et/ou commentaires à l'adresse courriel [ca.campinglacvert@gmail.com](mailto:ca.campinglacvert@gmail.com)

Au plaisir de vous revoir,

CA, APCLV  
Christine Beaudoin, présidente  
Jonathan Vizinski, vice-président  
Benoit Larose  
Jean Gauthier